

## Nos parcours d'accompagnement

[La Canopée](#)

### **Vous êtes porteur de projet**

Nous vous accompagnons, avec nos partenaires, dans les différentes étapes de création de votre entreprise.

#### **PHASE 1 - De l'idéation à la construction du projet**

Créativité, exploration, analyse, enquête...  
De l'idée au concept - Le prototypage  
Mettre en forme grâce aux outils du FabLab  
(imprimante 3D, découpeuse laser...)

#### **PHASE 2 - Du montage au lancement**

L'étude de marché : la demande, l'offre, les fournisseurs, la réglementation...  
La stratégie commerciale : la clientèle cible, politique de prix, implantation...  
Le prévisionnel financier sur 3 ans

#### **PHASE 3 - Aspect comptable et juridique**

RDV expert comptable vous accompagne dans l'élaboration de votre business plan, dans le choix de la structure juridique (forme juridique et statuts) et la mise en place comptable lors du lancement : les 3 premiers RDV gratuits !

RDV avec les organismes bancaires et les partenaires pour disposer d'aides (dispositif Maintien dans l'emploi ARE ou versement d'aide financière ACRE), de prêts spécifiques et garanties bancaires.

#### **PHASE 4 - De l'identification au lancement de l'entreprise**

L'immatriculation auprès de la CCI (activité commerciale), de la CMA (activité artisanale) ou de l'URSSAF (activité libérale)  
Le dépôt éventuel de la marque pour en être propriétaire auprès de l'Institut National de la Propriété Intellectuelle (INPI)  
Déblocage des fonds contractés auprès des organismes

Tout au long de l'année, la Canopée vous propose avec l'ensemble des partenaires des ateliers pour vous informer, vous former sur la création et le développement de votre activité.

### **Vous souhaitez développer un projet ESS**

#### **C'est quoi l'ESS ?**

**L'Economie Sociale et Solidaire (ESS)** est un mode d'entreprendre et de développement économique guidé par **l'intérêt général**, qui met l'humain au centre du système. Ce modèle de création de richesse, matérielles, sociales, culturelles privilégie des formes d'organisation collectives et participatives. La lucrativité est limitée, la majeure partie des marges et des réserves étant réinvestie dans l'entreprise pour assurer sa pérennisation.

L'ESS se caractérise par son **ancrage dans les territoires**, son **potentiel d'innovations sociales** et l'hybridation de ses financements privés et publics.

Pour plus d'information, voir le site de la [CRESS Bretagne](#).

A lire "[ce que l'ESS apporte aux territoires](#)".

#### **Un interlocuteur privilégié**

Un interlocuteur privilégié sur Roche aux Fées Communauté pour analyser votre projet et vous orienter.  
Pôle de développement de l'Economie Sociale et Solidaire du Pays de Vitré Pierre TARAYRE, 06 70 01 55 83 - coordination@portesdebretagnesolidaires [dot] bzh Sur rdv, à la Canopée

## Une structure pour propulser vos idées : le Tag35

Le Tag favorise **l'éclosion d'entreprises locales collectives et innovantes**, en réponse aux besoins du territoire à travers 3 programmes d'accompagnement :

**#Révélateur** - Vous avez détecté un besoin social, économique ou environnemental du territoire ? Ce dispositif accompagne ces projets collectifs en favorisant l'animation d'un réseau, la réalisation d'études d'opportunités et la validation du projet. Voir le carnet de projet Révélateur - [Fabriques à Initiatives 2020](#).

**#Idéateur** - Vous avez une idée d'entreprise locale collective et socialement innovante ? L'idéateur propulse votre idée en projet concret de création d'entreprise en 2 mois.

**#Incubateur** - Vous avez un projet d'entreprise locale collective et socialement innovante ? L'incubateur propose un accompagnement stratégique, personnalisé et collectif du prototypage au lancement (18 mois). Exemple d'idées explorées sur [le site du tag35](#).

Information et contact : <https://tag.bzh/nous-connaître/tag/tag35>

### **Vous êtes indépendant, chef d'entreprise**

Nous vous proposons un programme d'événements réguliers, conviviaux et professionnels pour vous accompagner sur des thématiques variées et favoriser l'interconnaissance des entreprises du territoire.

### **Vous êtes demandeur d'emploi, salarié en reconversion**

Les Points Accueil Emploi (PAE) vous accompagnent par la mise en place d'outils et d'ateliers collectifs tout au long de votre parcours vers l'emploi.

A chaque étape de votre projet, retrouvez nos prestations adaptées à vos besoins et au plus près de chez vous.

[> Retrouvez toutes les infos](#)

### **Vous souhaitez transmettre votre entreprise**

**Vous avez un projet de cessation d'activité et de vente de votre entreprise, nos interlocuteurs vous accompagnent tout au long de la démarche**

## Pour les artisans

La Chambre des Métiers et de l'Artisanat d'Ille-et-Vilaine est à vos côtés pour :

- vous informer et vous expliquer les principaux modes de transmission ;
- vous conseiller dans le choix de votre stratégie de cession ;
- vous informer des conséquences juridiques et fiscales ;
- réaliser le diagnostic de votre entreprise ;
- rédiger l'offre de cession ;
- vous mettre en relation avec des repreneurs.

Information : <https://www.artisanat.fr/artisan/transmettre-mon-entreprise>

Déposez votre annonce sur le site dédié ENTREPRENDRE.ARTISANAT pour gagner en visibilité [ici](#).

## Pour les commerçants

La Chambre du Commerce et de l'industrie d'Ille-et-Vilaine vous met à disposition un dispositif spécifique REPENDRE EN BRETAGNE : <https://www.reprendre-bretagne.fr/accueil>

Votre contact privilégié : Isabelle GRANGER 02 99 33 66 66 /reprendre@ille-et-vilaine [dot] cci [dot] fr

Retrouver le guide de la cession d'entreprise [ici](#).

## VOTRE CONTACT PRIVILÉGIÉ

---

**Maud BATAILLE**

06 67 35 66 00

lacanopee@rafcom [dot] bzh

## RESSOURCES A TELECHARGER

[Les 6 étapes pour créer son entreprise](#)

[Parcours d'accompagnement vers l'emploi et l'insertion](#)

## COMPRENDRE LES ENJEUX FINANCIERS DE MON ENTREPRISE

La Banque de France accompagne les entreprises dans leurs préoccupations économiques et financières, que ce soit au moment du projet ou de la création de leur entreprise ou encore à toutes les étapes de son existence. [Un portail](#) est à disposition pour répondre aux questions en la matière et apporter des outils de compréhension et d'aide à la décision.

Votre interlocuteur privilégié : Franck ROUSSEL franck [dot] rousseau@banque-france [dot] fr / 02 99 25 12 18